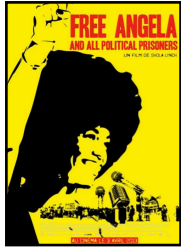


LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM

Chaque mois, une section de Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "l'invité du vendredi" de 19h à 21h.
3 mai : section du 16ème



LA LDH SOUTIENT :



Free Angela and all political prisoners

de Shola Lynch

C'est Angela elle-même qui fait le récit de son histoire, évoquant aussi son amour pour George Jackson, grand militant tué au cours d'une tentative d'évasion pendant son procès à elle. D'autres interviews de ses amies, de ses avocats, du président de son université, viennent croiser son témoignage, ainsi que de nombreuses images d'archives. Le résultat est certainement instructif et pédagogique, pour faire connaître aux adolescents l'histoire de celle dont la coupe afro orne encore leurs t-shirts dans le monde entier, comme l'image du Che portant son béret. Mais on peut regretter le classicisme du documentaire et les effets « série américaine », avec un peu trop de décors californiens, jazz et Cadillac à l'appui, sans compter la starisation d'une Angela qui descend les passerelles d'avions les bras chargés de fleurs : Angela est devenue une icône, certes, ce qui n'est pas la même chose. On préférerait en savoir un peu plus sur la guerre froide ou sur l'articulation des luttes entre antiracisme, communisme ou féminisme dans ces années 1960-70. Ou voir plus de documents rares comme la déclaration de Jean Genet, qui vient soutenir Angela devant la caméra de Carole Rassopoulos.



The Act of Killing (L'acte de tuer)

de Joshua Oppenheimer

Ce documentaire est profondément dérangeant, pourtant The act of killing nous oblige à voir une réalité, celle de ces criminels impunis. Tout comme le documentaire de Rithy Panh faisant témoigner Duch, ancien directeur du centre de torture cambodgien S21 (définitivement condamné en 2012 à la réclusion à perpétuité pour crimes contre l'humanité), comme celui de Monika Borgman, montrant des miliciens libanais auteurs des massacres de Sabra et Chatila, The Act of Killing nous oblige à assumer que nous faisons partie de la même famille que ces bourreaux, la famille humaine. Il nous rappelle que les atrocités de l'histoire sont commises par des êtres banals soumis à l'obéissance aux ordres et à la conviction de la légitimité de leur « cause », éblouis par l'ivresse des armes et la folie de la violence. A l'heure actuelle, le gouvernement indonésien refuse toujours de reconnaître que ces massacres sont une faute et un crime contre l'humanité, malgré le rapport accablant de la Commission indonésienne des droits de l'Homme (Komnas HAM), le procureur général a refusé de diligenter une enquête officielle. "The act of killing" nous oblige à rester vigilants et à continuer à soutenir tous les combats contre l'impunité.

Le repentir

de Merzak Allouache



En septembre 2005, après les années noires de la guerre civile des années 1990 en Algérie qui avait fait des dizaines de milliers de victimes, a été organisé un référendum pour adopter une charte «pour la paix et la réconciliation nationale », permettant aux responsables des milliers d'enlèvements et meurtres commis pendant ces années d'échapper à toute poursuite.

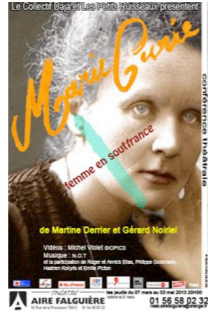
Les maquisards islamistes acceptant de rendre les armes, comme les membres des forces de sécurité responsables de crimes, ont été amnistiés sans que les familles de disparus ne soient informées, ne serait-ce que des conditions de la mort de leurs proches et de leur lieu d'inhumation. Le Collectif des familles de disparus, créé en 1998 à Alger par des mères, épouses et sœurs d'Algériens enlevés durant ces années de plomb, n'a cessé de se battre depuis contre cette politique de l'oubli qui laisse persister les douleurs et débouche sur d'autres drames. Cette Charte, pleine de contradictions, a prévu des compensations en faveur des familles de disparus, sans qu'aucun compte soit exigé des auteurs d'enlèvements, sans qu'aucune responsabilité de membres des forces de sécurité ne soit évoquée et sans qu'on puisse demander aucun compte à l'Etat.

Ce film, du cinéaste algérien Merzak Allouache, à travers une fiction qui prend une valeur emblématique, est une manière d'évoquer ces non-dits, ces silences, ces omissions et toutes ces ambiguïtés qui contribuent à créer l'atmosphère lourde qui pèse sur la société algérienne.

THEATRE

Marie Curie Femme en souffrance

de (et avec) Martine Derrier et Gérard Noiriel



Ce spectacle est centré sur « l'affaire Langevin/Curie » lancée par l'extrême droite en novembre 1911. Une violente campagne de presse se déchaîne alors contre Marie Curie, mettant en cause sa vie privée. Sa qualité de française, amplement célébrée lorsqu'elle avait obtenu son premier prix Nobel (en 1903), est brutalement contestée. La foule se rassemble devant son domicile pour demander l'expulsion en Pologne de « l'étrangère », la « voleuse de mari ».

Le spectacle montre les combats d'une femme, confrontée à la double domination masculine et nationale, pour sauver sa dignité. Il aborde les rapports entre le journalisme, la science et la politique. Il s'interroge aussi sur la fonction civique de la mémoire collective quand celle-ci est conçue comme une entreprise d'héroïsation des acteurs (ou des actrices) de l'histoire.

AIRE FALGUIÈRE, 55 rue de la Procession. Métro Volontaires, Plaisance. Accès bus : 62,88, 89, 95. Parking Vinci : 81 rue Falguière.



Pierette Dupoyet présente :

du 24 au 28 avril au Théâtre de la Vieille Grille
1 rue du puits de l'Ermitte - Paris 5°

LAISSÉ TOMBER LA NEIGE

Une femme assassine sa meilleure amie... Pour échapper à la prison, elle simule la folie. On l'interne. Au bout d'un an, elle cherche à montrer qu'elle est guérie, en vain... L'état de la psychiatrie va se refermer sur elle... Elle décide alors de raconter la vérité et fait le récit détaillé de son stratagème pour persuader ses nouveaux juges qu'elle n'a jamais été folle...

tél.réservat: 01 47.07.22.11 tarif préférentiel pour les membres de la LDH

Prochaine réunion de section:
jeudi 16 mai 2013

Préparation du congrès (suite et fin)

à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux, 75013
Métro Maison Blanche
accueil à partir de 19h30



Actualités

de la section Paris 5ème - 13ème

Contacts

n°24 - 18 avril 2013

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:

le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
M° Maison Blanche

Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)

Le samedi matin de 10h à 12h à la faculté de droit
12 place du Panthéon 5ème

Contacts :
Camille Billmann
billmann.camille@neuf.fr
Marion Ballet:
06 64 66 78 01

Ligueurs au prétoire:

Contacts :
Marianne Wolff
marianne.wolff@wanadoo.fr
01 45 81 69 15

Alice Bertin
alice.bertin0086@orange.fr
01 42 72 55 35
06 76 74 81 71

Diffusion des tracts:

Actuellement :
marchés Blanqui - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités

Contact : Martine Common: common.martine@wanadoo.fr

RESF

Permanences:
tous les samedis de 10h à 12h - les 2ème et 4ème mercredis de 15h à 17h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
M° Maison blanche
Contact :Jocelyne Vaudenay: jvaudenay@gmail.com

Création d'un Groupe Etudiants:

Contacts:
Paul Robin pau.robin@laposte.net
et Pierre-Louis Lefever pierrelouis.lefever@hotmail.fr

L'extrême-droite, encore ...

Le 16 mars dernier le groupe de travail « extrêmes droites » de la LDH proposait une journée nationale de réflexion : « Comment s'opposer aux populismes autoritaires et xénophobes ? ». S'y faisait le constat du projet affiché du Front National de vouloir obtenir des sièges électoraux dans les villes moyennes et dans les zones rurales. Dans ce but les militants du FN sont formés à des interventions ponctuelles, avec argumentaires élaborés, ciblées sur ses thèmes : immigration, défiance radicale à l'égard des partis politiques traditionnels et de la classe politique.

Pour lutter contre la propagation de ces idées, quelques propositions :

- savoir qui sont les intervenants locaux du FN, leurs modes d'action
- ne pas s'opposer directement aux actions qu'on a pu repérer, mais organiser des actions simultanées sur les thèmes de la LDH
- ne pas accepter de débat LDH / FN (décision du Comité central de la LDH) pour ne pas le légitimer comme interlocuteur
- être armé pour répondre aux intervenants FN s'ils se présentent dans nos actions publiques

Une documentation a été remise aux participants de cette journée. Si vous souhaitez en avoir une photocopie veuillez vous adresser à Alain Le Mouél (alain-lemouel@wanadoo.fr)

Plusieurs ligueurs ont constaté un « renouveau » de la présence de membres du Front National sur les marchés du 13ème. Nous nous proposons donc d'être présents plus régulièrement sur les marchés. Pour que cette présence ait du poids il nous faut, entre autres, des tracts porteurs d'idées. Pour cette raison, nous mettons en place un petit groupe de travail pour en rédiger.

Vous pouvez rejoindre ce groupe pour participer à la rédaction, mais vous pouvez aussi nous faire des suggestions quant aux thématiques que vous pensez devoir être abordées.
(contact : jvaudenay@wanadoo.fr – 06 86 90 42 04).

Calendrier

Samedi 20 avril après-midi, notre section tiendra un stand à la Fête des Grands Moulins :



Samedi 20 avril, de 9h30 à 17h : Le Comité régional LDH Ile-de-France organise une formation sur "**Justice, Police et citoyens**" au siège de la LDH, salle Alfred Dreyfus, 138, rue Marcadet, Paris 18ème (Métro Lamarck-Caulaincourt-ligne 12, bus 31 et 60). Vous trouverez ci-joint le pré-programme de cette journée. N'hésitez pas à vous inscrire dès aujourd'hui en envoyant vos coordonnées à ldhidf@ldh-france.org - voir document joint

Judi 25 avril à 20h : LDH - Paris 12 nous invite à une réunion publique : « **Un ANI qui nous veut du mal** », animée par Jean-Marie Pernot, chercheur à l'Institut de Recherches Économiques et Sociales, membre du conseil scientifique d'ATTAC. À la Maison des Ensembles (3 - 5 rue d'Aligre, 75012 Paris, Métro : Ledru Rollin / Gare de Lyon).

Les 18, 19 et 20 mai : 87ème Congrès de la LDH à Niort.

LDH Info n° 226 "Guide pratique" du congrès 2013.
LDH Info n°229 "Renouvellement des membres du Comité central"
LDH Info n°231 supplément, "Tous les textes du congrès"

Les inscriptions au congrès devaient être envoyées au siège **avant le 25 mars**. Le **26 avril** est la date limite pour faire parvenir au Comité Central les noms et les adresses des délégués élus par chaque section (article 27 des statuts). Le **3 mai** est le dernier délai pour les réunions de section pour voter sur les candidatures au Comité central (article 9 des statuts). Par ailleurs, si vous n'avez pas encore réservé votre hébergement, nous vous proposons, en raison d'un désistement et d'une impossibilité d'annuler la réservation, une **chambre double**, disponible du **vendredi 17 au lundi 20 mai**, à l'hôtel Appart'City, 13 avenue de Paris (entre le centre ville et le lieu du congrès) pour la somme de 52.50 euros la nuit, **soit 157,50 € pour les trois nuits**. Si vous êtes intéressé, merci d'envoyer un mail à communication@ldh-france.org.

Quelques informations :

ASSOCIATION EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME : Recensement des évacuations forcées de lieux de vie occupés par des Roms étrangers en France, trimestre 2013 - 5 avril 2013

Cette étude donne un aperçu chiffré des expulsions de Roms migrants et des démolitions de camps de Roms en France. Pendant le premier trimestre 2013, 4152 personnes ont été obligées de quitter leurs lieux de vie.

Téléchargez le rapport de ce premier trimestre 2013 : <http://www.aedh.eu/Recensement-des-evacuations,1903.html>

Communiqué LDH Paris, le 3 avril 2013

Privation d'allocations familiales : haro sur les plus pauvres ?

La LDH refuse la fausse idée qui fait de la fraude le comportement explicatif de la protection sociale. A cette aune, les chômeurs le seraient volontairement, les allocataires seraient des assistés sociaux et les pauvres les responsables de leur pauvreté. La Ligue des droits de l'Homme attend de la représentation nationale qu'elle fasse que la loi ne fragilise pas encore plus des familles en détresse.

Parution d'un 4 pages "EGALITÉ DES DROITS"

Le groupe composé de La Cimade, le GISTI, Droits Devant !, le MRAP, RESF, L'Union Syndicale SOLIDAIRES, Autremonde, la FASTI ainsi que la LDH Paris, la CGT Paris et la FGSU Paris, a adressé un 4 pages "Adresse publique aux parlementaires et aux élus", (suite du 4 pages de 2012 et passant au crible de la circulaire Valls les 12 mêmes cas), à tous les députés et sénateurs en prévision du débat - sans vote - sur l'immigration économique. Pour la majorité d'entre eux, rien ne change. Pour les autres, leur devenir est toujours suspendu à l'arbitraire préfectoral.

Disponible là :

<http://www.educationsansfrontieres.org/article46640.html>

Dans les Centres de Réception des Etrangers à Paris (CRE):

Le 4 mars 2013 RESF a organisé un accompagnement groupé dans les Centres de Réception des Etrangers parisiens (avenue du Maine, rue des Morillons, rue Truffaut).

Le CRE Maine ouvre à 9 h. En règle général les demandeurs qui arrivent tôt, de crainte de ne pas pouvoir passer, s'auto-organisent pour que le tour de chacun soit respecté. A l'entrée dans le CRE on prend un ticket, soit pour une première demande, soit pour un renouvellement. Les personnes entrent et la grande salle d'accueil, entourée par les guichets, se remplit.

Ce 4 mars 2013 aucun rendez-vous ne sera donné pour un examen de situation administrative par le 9ème bureau de la Préfecture de police de Paris, qui accueille les ressortissants d'Afrique et du Maghreb, pour raison de planning non disponible. Aucune annonce n'a été faite, les personnes sont informées au moment où elles arrivent au guichet, elles ont attendu, des heures, dans un froid glacial, pour rien. Onze des jeunes que nous accompagnions sont repartis sans avoir été reçus. Aucune date n'a été annoncée pour la reprise des rendez-vous.

Un mois plus tard, suite à l'information donnée par la Direction de la police générale sur la réouverture du planning du 9ème bureau, un nouvel accompagnement est organisé le 4 avril. Ce jour-là une dizaine de jeunes vont au CRE de l'avenue du Maine, très tôt le matin, dès 7h, mais d'autres personnes étaient arrivées beaucoup plus tôt.

Témoignage :

On a vraiment frôlé l'émeute ce matin avenue du Maine. Les gens sont restés dans le froid et de plus en plus parkés derrière des barrières qu'on resserraient au fur et à mesure que la journée avançait. Nouveauté : ils ont organisés 2 queues, une pour les renouvellements et une pour les premières demandes. La nouvelle chef de salle sort chaque demi-heure dire au policiers combien de personnes elle accepte qu'ils fassent rentrer.

Vers 14h ils ont annoncé la fin des entrées pour les premières demandes. Quant aux rendez-vous, ils reçoivent les plannings pour 2 jours, hier c'était les 1 et 3 octobre, aujourd'hui les 8 et 10 octobre. C'est à dire une dizaine de rendez-vous par jour et par salle. On est en train d'assister à une "Bobignisation" de la préfecture de Paris, je crois qu'on devrait réagir non seulement en réunion avec le préfet mais publiquement. Si des journalistes voulaient bien passer voir le matin vers 6 ou 7h...

Un jeune qui est arrivé vers 6h30 m'a rappelé pour me dire que devant la foule, le nombre de flics et la bagarre il avait fait demi-tour. De nombreuses personnes arrivées vers 7h sont reparties bredouilles sans pouvoir entrer. (Ana – RESF)

La préfecture donnera des informations à 14h55 : quelques rendez-vous pour le 9ème bureau ont été fournis aux CRE hier et aujourd'hui et la Préfecture de police de Paris n'a pas l'air d'envisager un autre fonctionnement que le goutte à goutte au jour le jour ...

Les RV sont donnés prioritairement

- aux étrangers bénéficiant d'un titre de plein droit dans le CESEDA

- ensuite à ceux qui entrent dans les critères de la circulaire du 28 novembre 2012

- et "les autres", dont les dossiers 10 ans, ceux qui justifient de plus de 10 années de séjour en France en dernier. Mais compte-tenu du nombre de rendez-vous disponibles chaque jour, ils n'ont pas vraiment de chance d'en obtenir un.

Une des deux salles du 9ème bureau va fermer pendant 2 mois pour travaux d'embellissement ... "parce qu'il faut recevoir les étrangers dans de bonnes conditions" ! L'autre salle ne prendra pendant ce temps qu'une partie de la surcharge occasionnée par cette fermeture.

Un rythme "normal" ne reprendra pas avant septembre annonce la Préfecture de police de Paris.

Témoignage :

« Une expérience à la Préfecture »

En accompagnant un demandeur de titre de séjour, convoqué pour le dépôt d'un dossier Vie Privée et Familiale, 10 ans de présence en France, première demande, j'ai vu se dérouler le dispositif suivant dans une salle Afrique-Maghreb de la Préfecture de police de Paris. C'est un hall de grande taille, avec les guichets côté mur donnant sur un espace de circulation des personnels, et, dans l'espace central, des groupes de sièges pour les demandeurs avec vue éloignée sur les guichets. C'est un dispositif efficace en gain de temps et maintien de l'ordre. Ni queue ni cohue, peu de bruit, comportements polis.

Premier temps : personne au guichet assise, demandeur debout, 3 minutes environ. Questions d'identification et collecte de quelques documents originaux à scanner. Ma proposition de joindre une lettre de motivation est repoussée poliment pour double emploi avec le formulaire déjà rempli. Clôture par une invitation à aller nous asseoir, geste vers l'endroit prévu.

Deuxième temps : De là nous voyons à distance la personne au guichet assise, seule, 20 minutes environ. Elle prend en silence des notes qui échappent à notre vue. Puis elle se lève, nous aussi, espérant pouvoir ouvrir un dialogue, mais nous sommes priés de nous rasseoir car elle doit passer à l'enregistrement dans un autre lieu. Elle s'absente.

Troisième temps : la personne revient à son guichet, nous fait signe d'approcher et nous attend debout. Elle rend au demandeur ses originaux... et rien d'autre. – Aucun récépissé n'est remis. Réponses à nos réclamations : « Vous aurez la réponse par courrier. » - « On ne sait pas dans quel délai » - « La circulaire ne dit pas qu'il faut donner un récépissé à toutes les demandes » Question : « Mais qu'est ce qui motive ce refus ? » Réponse par geste, non-réponse: la personne indique du stylo, sans parler, ses notes qui ne nous ont pas été communiquées. En fait, comme on nous l'annonce par une formule sans date ni auteur, « La décision a été prise ». Le dispositif a permis d'exclure la parole du demandeur pendant ce qui se révèle être un tri préalable, entre les dossiers méritant d'être traités et les éliminés comme « abusifs ».

A aucune de ces étapes nous n'avons pu aborder le fond du dossier, celui que résumait la lettre de motivation refusée. Ni la cohérence d'un parcours commencé dans l'illégalité et faible en preuves d'intégration au début, mais qui montre ensuite une courbe ascendante constante. Ni l'histoire de vie d'un homme et d'une femme, venus de deux pays différents, qui se sont rencontrés et unis à Paris et qui élèvent ensemble leur enfant de trois ans né en France, déjà inscrit à l'école maternelle de leur quartier. Ni cet enfant dont le foyer risque d'être démantelé par des séparations forcées.

Geneviève Mouillaud-Fraisse



Parution d'Hommes & Libertés n° 161

Dossier "Droit de vote pour tous"
Le droit de vote des étrangers, une urgence pour la démocratie !: Vincent Rebérioux
L'Europe, terre du droit de vote ? : Catherine Wihtol de Wenden
Genèse d'un combat : Henri Leclerc
Le débat constitutionnel en France : Jean-Pierre Dubois
Tendance(s) mondiale(s) : Hervé Andres
La lettre de la citoyenneté, ou ce qui se dit et se fait : Bernard Delemotte
Pour une citoyenneté européenne de résidence : Pierre Barge
L'urgence d'un travail intellectuel et militant : Frédéric Tiberghien
L'expérience néo-zélandaise : Fiona Barker

La République en souffrance

L'ÉTAT DES DROITS DE L'HOMME
EN FRANCE
ÉDITION 2013

Ligue des droits de l'Homme La Découverte - Coll. « Sur le vif »

Le 6 mai 2012, la France se prononce sur « le changement, maintenant ». La présidentielle tourne une longue page autoritaire, xénophobe et désastreuse au regard des droits, des libertés, du vivre ensemble. Mais la victoire de la gauche est courte et les défis sont redoutables. Au poids d'un héritage éthique sulfureux s'ajoute une

conjuncture financière qui menace la démocratie et fragilise la construction européenne. A cela s'ajoute l'offensive des leaders de la « droite républicaine » qui, lorgnant trop souvent vers le Front national, assimilent les projets du gouvernement à un chaos social, voire à « l'anti-France » – qu'il s'agisse de la police et de l'ordre public, de la place des étrangers et de l'islam, du rôle de la justice et de la famille.

Dans ce climat tendu, la Ligue des droits de l'Homme insiste sur la nécessaire revalorisation du débat public et de la représentation politique, sur l'amélioration citoyens/police, sur l'approfondissement de la démocratie. Autant de mesures constitutives d'un « changement maintenant » dont l'adoption ne doit pas être ajournée sous prétexte de difficultés économiques.

Or, les attermoissements du gouvernement, en particulier sur les terrains où la droite se montre la plus agressive, nourrissent impatiences, doutes et déceptions. Au vu des attentes et des urgences démocratiques et sociales, la République reste en souffrance.

Ni bilan ni anticipation, ce livre bienvenu revient sur quelques-uns des dossiers phrases de la période, en restitue la trame pour en éclairer les contradictions et les issues possibles afin d'aider aux nécessaires mobilisations citoyennes.

Pierre Tartakowsky, président de la LDH

